

Lyon, le 17 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
**LES MÉTROPOLIS DE LYON ET DE SAINT-ETIENNE SÉLECTIONNENT LA SOCIÉTÉ DEMETER
POUR LA GESTION DE LEUR FONDS D'AMORÇAGE INDUSTRIEL**

Suite au lancement le 17 mai dernier d'un fonds d'amorçage industriel à impact environnemental et social qui sera doté de 80 à 100 millions d'euros, les Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne franchissent une nouvelle étape en faveur de la transformation industrielle de leur territoire. Ils ont ainsi sélectionné la société de gestion DEMETER pour opérer ce fonds et investir dans les entreprises industrielles dans leur phase d'industrialisation.

Le fonds d'amorçage industriel à impact environnemental et social concrétise une nouvelle phase de son projet avec la sélection, via un appel à manifestation ouvert, de la société de gestion qui opérera le fonds. Un jury technique composé d'entrepreneurs et d'industriels, en juin 2020, puis un jury final composé d'élus des Métropoles de Lyon et Saint-Etienne, le 27 avril 2021, ont permis d'auditer 5 sociétés candidates.

La sélection était guidée par plusieurs critères :

- La capacité à atteindre la cible industrielle et à intervenir en amorçage,
- La capacité à gérer un fonds d'impact et à sourcer les projets,
- La capacité à lever des fonds privés,
- Le coût de gestion

À l'issue de ces auditions, le jury final a donc sélectionné la société DEMETER, un acteur majeur du **capital investissement** engagé en faveur de la **transition écologique**. DEMETER aura la mission de gérer ce fonds d'impact territorial dédié à l'amorçage industriel dans lequel les partenaires publics investiront jusqu'à 32 M€ dont 17 M€ financés par la Métropole de Lyon, 5 M€ par Saint-Etienne Métropole. L'État via la Banque des Territoires et le Programme d'investissements d'avenir « Territoires d'innovation » (PIA 3) étudie un investissement à l'heure actuelle. L'objectif désormais est de compléter le tour de table avec des investisseurs privés pour atteindre la somme globale de 80 à 100 M€.

« Depuis 2005, DEMETER a accompagné près de 180 entreprises et projets dans le secteur de la transition écologique, en particulier des startups industrielles innovantes et durables. Convaincus que les enjeux climatiques et environnementaux sont avant tout territoriaux, nous sommes donc très heureux d'avoir été choisis par les Métropoles de Lyon et Saint-Etienne pour gérer le fond d'amorçage industriel métropolitain » indique Stéphane Villecroze, Président de DEMETER.

À travers la création de ce fonds d'amorçage, les objectifs pour les deux métropoles sont clairs : accompagner la création et le développement de nouvelles entreprises industrielles plus sobres et moins polluantes, favoriser l'innovation et la transformation des industries et accompagner leur décarbonation, dynamiser le déploiement d'activités stratégiques qui répondent aux besoins et aux attentes des habitants, et créer des emplois locaux.

Contacts presse :

Métropole de Lyon

Magali Desongins

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

Saint-Etienne Métropole

Alice Poizat

alice.poizat@saint-etienne-metropole.fr

04 77 49 98 19 / 06 26 04 21 10

Ce fonds est un fonds d'impact territorial, aussi au-delà du rendement financier, la rémunération de la société de gestion sera indexée sur une dizaine d'indicateurs socio-économiques et écologiques.

Le fonds d'amorçage industriel métropolitain sera lancé officiellement lors du salon Global Industrie qui se tiendra du 6 au 9 septembre prochain. L'ambition de ce fonds est de commencer à financer les phases de pré-industrialisation des jeunes entreprises industrielles dès l'automne 2021.

Contacts presse :

Métropole de Lyon

Magali Desongins

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

Saint-Etienne Métropole

Alice Poizat

alice.poizat@saint-etienne-metropole.fr

04 77 49 98 19 / 06 26 04 21 10